

RAPPORT ANNUEL

Fonds commun de placement

GESTYS ANALYSE TECHNIQUE

Exercice du 01/04/2017 au 31/03/2018

- Commentaire de gestion
- Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels
- Rapport Comptable

Forme juridique : FCP

L'objectif de gestion

Le FIA a pour objectif de gestion de permettre aux porteurs de parts d'obtenir une performance supérieure à celle de l'indice CAC 40 en utilisant l'Analyse Technique sur les valeurs françaises et de la zone euro, sur la durée de placement recommandée.

Indicateur de référence

L'indicateur de référence est l'indice CAC 40, calculé par Euronext.

L'indice CAC 40 est un indice pondéré par la capitalisation flottante, mesurant l'évolution de la performance de 40 valeurs cotées sur le marché réglementé d'Euronext Paris. Il est composé de valeurs très liquides choisies parmi les 100 premières capitalisations cotées sur le marché réglementé d'Euronext Paris indépendamment du pays où la société est enregistrée. L'éligibilité des valeurs de l'indice repose sur la capitalisation boursière flottante, les capitaux échangés sur Euronext Paris, des actifs économiques et/ou un centre de décision significatifs en France.

Cet indice est exprimé en euro et retenu en cours de clôture, dividendes réinvestis.

Le FIA n'est pas indiciel. L'indice retenu ne constitue qu'un élément de comparaison de la performance. La composition du FIA peut à tout moment s'écarter de cet indicateur. La performance du FIA peut donc s'éloigner sur une période plus ou moins longue de l'évolution de l'indice sans que cela constitue une anomalie.

Stratégie d'investissement

Afin de réaliser l'objectif de gestion, le gérant met en œuvre un processus de sélection discrétionnaire des titres en fonction des résultats de l'Analyse Technique quotidienne et des signaux d'achat ou de vente qu'elle fait apparaître. En étudiant le marché sur la base de graphiques, l'Analyse Technique se propose de prévoir les évolutions futures des cours. Les outils de l'Analyse Technique seront très majoritairement utilisés dans les prises de décision. Les investissements seront répartis en trois poches : court, moyen et long terme.

Processus d'analyse :

Le processus de sélection des actions débute systématiquement par l'Analyse Technique des indices européens globaux ou indices des Bourses nationales, puis du CAC 40. Cette étape doit diagnostiquer les risques et potentiels sur les différentes places à CT, MT et LT.

- Recherche de signaux dans la poche court terme :

Les investissements consacrés à la poche CT découleront quasi-exclusivement de l'approche « Analyse Technique ». La méthode des chandeliers japonais quotidiens sera prépondérante pour analyser l'intensité de la pression acheteuse ou vendeuse.

- Recherche de signaux dans la poche moyen terme :

Au-delà de l'analyse technique, le gérant appliquera un filtre fondamental en restant à l'écart des sociétés trop endettées, par rapport à leur secteur notamment.

- Recherche de signaux dans la poche long terme :

Le filtre fondamental sera resserré en privilégiant des actions au Price Earning Ratio modéré et proposant un rendement supérieur à la moyenne. L'analyse graphique sera essentiellement mise en œuvre.

Les titres de taux sont sélectionnés sur la base d'une analyse crédit de l'émetteur effectuée par la société de gestion. La société de gestion ne recourt pas exclusivement ou mécaniquement aux notations de crédit émises par les agences mais privilégie sa propre analyse, cette analyse peut être confortée par les notations d'agences de notation.

Le FIA s'engage à respecter les fourchettes d'exposition sur l'actif net suivantes :

- De 0% à 100% sur les marchés d'actions, de toutes zones géographiques hors pays émergents, de toutes capitalisations, de tous les secteurs, dont :

- de 0% à 25% aux marchés des actions de petite et moyenne capitalisations (inférieures à 1 milliard d'euros) ;

- de 0% à 10% en actions hors zone euro mais libellées en euro.

De 0% à 100% en instruments de taux souverains, du secteur public et privé, de toutes zones géographiques hors pays émergents, de catégorie « Investment Grade » selon l'analyse de la société de gestion ou celles des agences de notation ou non notés, dont :

- de 0% à 5% en instruments de taux devenus spéculatifs après l'acquisition selon l'analyse de la société de gestion ou celle des agences de notation, ou devenu non notés.

- De 0% à 25% sur les marchés des obligations convertibles.

Le FIA n'est pas exposé au risque de change.

Les titres éligibles au PEA représentent en permanence 75% minimum de l'actif net.

Le FIA peut être investi :

- en actions,

- en titres de créance et instruments du marché monétaire.

- au-delà de 20% de son actif net en OPCVM de droit français ou européen, jusqu'à 30% en FIA européens ouverts à une clientèle non professionnelle et répondant aux conditions prévues aux 1° à 4° de l'article R.214-34 du Code Monétaire et Financier.

Il peut également intervenir sur les :

- contrats financiers à terme ferme ou optionnels et titres intégrant des dérivés, utilisés à titre de couverture et/ou d'exposition aux risques d'action et de taux,

- dépôts

Profil de risque

Risque de crédit : En cas de dégradation de la qualité des émetteurs si l'émetteur n'est plus en mesure de faire face à ses échéances, la valeur de ces titres peut baisser, entraînant ainsi la baisse de la valeur liquidative.

- Risque lié à l'impact des techniques telles que les produits dérivés : L'utilisation des produits dérivés peut entraîner à la baisse sur de courtes périodes des variations sensibles de la valeur liquidative en cas d'exposition dans un sens contraire à l'évolution des marchés.

- Risque de liquidité : Il présente le risque qu'un marché financier, lorsque les volumes d'échanges sont faibles ou en cas de tension sur ce marché, ne puisse absorber les volumes de transactions (achat ou vente) sans impact significatif sur le prix des actifs. Dans ce cas, la valeur liquidative peut baisser plus rapidement et plus fortement.

COMMENTAIRE DE GESTION

FIA GESTYS ANALYSE TECHNIQUE

FR0010946574

FIA de droit français

Classification Morningstar : Allocation EUR Flexible

RAPPORT ANNEE 2017

Exercice du 01/04/2017 au 31/03/2018

Le rapport est établi sur la base du dernier inventaire, au 29 mars 2018

I - Orientation

a) Affectation des résultats : les revenus du FIA sont capitalisés.

b) Objectif de gestion : GESTYS ANALYSE TECHNIQUE a pour objectif de permettre aux porteurs de parts d'obtenir une performance supérieure à celle de l'indice CAC 40 en utilisant l'analyse technique sur les valeurs françaises et de la zone euro.

c) Indicateur de référence : l'indicateur de référence est l'indice CAC 40, calculé par Euronext.

L'indice CAC 40 est un indice pondéré par la capitalisation flottante, mesurant l'évolution de la performance de 40 valeurs cotées sur le marché réglementé d'Euronext Paris. Il est composé de valeurs très liquides choisies parmi les 100 premières capitalisations cotées sur le marché réglementé d'Euronext Paris indépendamment du pays où la société est enregistrée. L'éligibilité des valeurs de l'indice repose sur la capitalisation boursière flottante, les capitaux échangés sur Euronext Paris, des actifs économiques et/ou un centre de décision significatif en France.

Cet indice est retenu en cours de clôture, dividendes réinvestis.

Le FIA n'est pas indiciel. L'indice retenu ne constitue qu'un élément de comparaison de la performance.

La composition du FIA peut à tout moment s'écarter de cet indicateur.

La performance du FIA peut donc s'éloigner sur une période plus ou moins longue de l'évolution de l'indice sans que cela constitue une anomalie.

d) Profil de risque : votre argent sera principalement investi dans des instruments financiers sélectionnés par la société de gestion. Ces instruments connaîtront les évolutions et les aléas des marchés.

La valeur liquidative peut connaître des variations importantes en fonction de différents facteurs liés aux évolutions des taux d'intérêt, des taux de change, des chiffres macro-économiques ou de la législation juridique et fiscale.

L'investisseur s'expose aux risques suivants :

Un risque de perte en capital

Le FIA ne bénéficie d'aucune garantie ni protection, il se peut donc que le capital initialement investi ne soit pas intégralement restitué.

Un risque lié à la gestion discrétionnaire

Le style de gestion discrétionnaire appliqué au fonds repose sur l'anticipation de l'évolution des différents marchés et sur la sélection des valeurs. Il existe donc un risque que le FIA ne soit pas investi à tout moment sur les marchés ou les valeurs les plus performantes.

Un risque spécifique lié à l'Analyse Technique

Le fonds peut comporter un risque spécifique lié à l'Analyse Technique dans la mesure où elle repose sur des signaux basés sur des phénomènes passés. Il existe un risque que la gestion mise en place ne soit pas efficiente, rien ne garantissant que les situations de marché passées se reproduisent à l'avenir, ce qui peut faire baisser la valeur liquidative.

Un risque actions

En cas de variation à la baisse des marchés d'actions, la valeur liquidative du fonds peut baisser. Le FIA est exposé au risque d'évolution des marchés boursiers et la valeur de ses placements variera en fonction d'événements propres aux entreprises, à l'état général des marchés financiers ainsi qu'à la conjoncture économique et financière des pays dans lesquels il est investi.

Un risque lié à l'investissement en actions de petites et moyennes capitalisations :

Le Fonds pouvant être exposé en direct ou via des FIA, dans la limite de 25% de l'actif, aux petites et moyennes valeurs de capitalisation qui sont, en général, plus volatiles que les grosses capitalisations, la valeur liquidative du fonds pourra avoir les mêmes comportements. Sur ces marchés, le volume des titres cotés en Bourse est réduit, les mouvements de marché sont donc plus marqués à la baisse, et plus rapides que sur les grandes capitalisations. La valeur liquidative du FIA peut donc baisser plus rapidement et plus fortement.

Un risque de taux

Une partie du portefeuille peut être exposée en instruments de taux d'intérêt et donc au risque de taux lié aux variations des taux d'intérêt sur les marchés. Le risque de taux correspond au risque lié à une remontée des taux d'intérêt, qui provoque une baisse des cours des instruments à taux fixe et par conséquent une baisse de valeur liquidative du FIA.

Un risque de crédit

Une partie du portefeuille peut être exposée aux instruments de taux et le FIA est alors exposé au risque de crédit sur les émetteurs publics ou privés. En cas de dégradation de la qualité de ces émetteurs, par exemple de leur notation par les agences de notation financière, ou si l'émetteur n'est plus en mesure de les rembourser et de verser à la date contractuelle l'intérêt prévu, la valeur de ces titres peut baisser, entraînant ainsi la baisse de la valeur liquidative du FIA.

Risque lié aux obligations convertibles

Le FIA peut être investi en direct ou via des FIA en obligations convertibles. La valeur des obligations convertibles dépend de plusieurs facteurs : niveau des taux d'intérêt, niveau des primes de risque sur

les émetteurs, évolution du prix des actions sous-jacentes, évolution de la volatilité implicite de l'action sous-jacente de l'obligation convertible ou échangeable. Ces différents éléments peuvent entraîner une baisse de la valeur liquidative du FIA.

II - Changements intéressant le FIA

Aucun changement.

III - Politique d'investissement

Au 29 mars 2018, le fonds est investi à 97.3% en valeurs de l'indice CAC 40, 0% en midcaps et 1.5% en grosses capitalisations hors CAC 40.

La sélection des titres s'effectue en fonction des résultats de l'Analyse Technique effectuée chaque jour et des signaux qu'elle fait apparaître soit à l'achat soit à la vente.

Les investissements sont répartis en trois poches : court terme, moyen terme et long terme.

Les investissements consacrés à la poche CT découlent quasi-exclusivement de l'approche Analyse Technique. Pour les positions MT, on ajoute un filtre fondamental, qui est resserré pour les prises de position LT.

A chaque poche correspondent des cibles potentielles et des durées de détentions différentes. Chaque ligne du portefeuille voit ensuite son objectif et son stop de protection évoluer en fonction de l'évolution de la configuration technique de la valeur.

La décision de désinvestissement suit en grande partie les stops et cibles mis à jour au fil de l'eau mais peut aussi résulter de la décision du gérant indépendamment de ces éléments.

Au 29 mars 2018, la poche LT représente 52.8% du portefeuille, la poche MT 44.6% et la poche CT 1.5%.

Les titres ayant contribué le plus positivement à la performance du fonds sur l'exercice sont :

- LVMH (impact de +1.2%)
- Airbus (impact de +1.0%)
- Renault (impact de +0.4%)
- L'Oréal (impact de +0.3%)
- Vivendi (impact de +0.3%)
- Kaufman & Broad (impact de +0.3%)

Les éléments ayant contribué le plus négativement à la performance du fonds sur l'exercice sont :

- Sanofi (impact de -1.5%)
- Gestys Santé biotech (impact de -0.9%)
- Showroomprivé (impact de -0.7%)
- CGG (impact de -0.7%)
- Couverture CAC 40 (impact de -0.5%)
- Pixium (impact de -0.3%)

Sur l'exercice 2017/2018 courant du 1^{er} avril 2017 au 29 mars 2018 :

- le fonds recule de 4%,
- l'indice CAC 40 dividendes réinvestis progresse de 3.1%,
- l'indice CAC 40 gagne 0.9% sur cette même période.

IV - Mouvements dans le portefeuille titres sur la période

Eléments du portefeuille titres	Mouvements (en montants)	
	Acquisitions	Cessions
a) les titres financiers éligibles et des instruments du marché monétaire admis à la négociation sur un marché réglementé au sens de l'article L. 422-1	11 227 117,88	11 569 330,53
b) les titres financiers éligibles et des instruments du marché monétaire admis à la négociation sur un autre marché réglementé, en fonctionnement régulier, reconnu, ouvert au public et dont le siège est situé dans un Etat membre de l'Union européenne ou dans un autre Etat partie à l'accord sur l'Espace économique européen	0	0
c) les titres financiers éligibles et des instruments du marché monétaire admis à la cote officielle d'une bourse de valeurs d'un pays tiers ou négociés sur un autre marché d'un pays tiers, réglementé, en fonctionnement régulier, reconnu et ouvert au public, pour autant que cette bourse ou ce marché ne figure pas sur une liste établie par l'Autorité des marchés financiers ou que le choix de cette bourse ou de ce marché soit prévu par la loi ou par le règlement ou les statuts de l'organisme de placement collectif en valeurs mobilières	0	0
d) Les titres financiers nouvellement émis mentionnés au 4° du I de l'article R. 214-11 du code monétaire et financier	0	0

V - Evolution de l'actif net et de la valeur de la part

Date	V.L. (€)	Nombre de parts	Actif net (en K€)
29/03/2018	120.86	21423.0	2589
31/03/2017	125.84	23854.9	3002
31/03/2016	107.42	25422.9	2731
31/03/2015	126,34	26456,01	3342
31/03/2014	112,62	30766,51	3465
28/03/2013	92,88	35639,978	3310
30/03/2012	86,92	36235,888	3150

VI - Ventilation simplifiée de l'actif

	Pourcentage arrondi de l'actif net	
	29/03/2018	31/03/2017
Actions et valeurs assimilées	98.84%	98.53%
Autres actifs détenus par le FIA	0.0%	0.12%
Disponibilités	1.35%	1.54%
Frais de gestion	-0.19%	-0.19%
Total Actif Net	100,0%	100,0%

Instruments financiers émis par la société de gestion et détenus en portefeuille : Néant

Détail du portefeuille disponible sur demande à l'adresse suivante :

GESTYS

9, rue Beaujon

75008 PARIS

et sur le site internet www.gestys.com.

VII - Effet de Levier

	Au 29/03/2018
Calcul de l'effet de levier selon la méthode brute	98,84 %
Calcul de l'effet de levier selon la méthode de l'engagement	100 %

Un taux de 100% d'effet de levier correspond à un portefeuille sans effet de levier.

VIII Tableaux d'exposition aux risques

Le fonds est principalement exposé au risque action :

	Tableau d'exposition au risque action	
	Bilan	Hors Bilan
Actions et valeurs assimilées	98.8%	0%
- dont Valeurs françaises	90.8%	0%
- dont Valeurs Zone Euro hors France	6.1%	0%
- dont Valeurs hors Zone Euro	2.0%	0%

Exposition aux actions de petites et moyennes capitalisations : 0%

Exposition au risque de taux : 0%

Exposition au risque de crédit : 0%

Exposition au risque lié aux obligations convertibles : 0%

Risque de liquidité : au 29/03/2018, le fonds ne détient pas d'actifs faisant l'objet d'un traitement spécial du fait de leur nature non liquide.

IX – Traitement des actifs non liquides

Aucun des actifs du FIA n'a fait l'objet d'un traitement spécial en raison de sa nature non liquide.

X– Compte rendu sur les rémunérations versées en 2017

en €uros	Part Fixe	Part Variable	Rémunération Brute Totale
Rémunérations brutes versées au cours de l'exercice (ensemble du personnel)	146 144	0	146 144
Dont rémunérations brutes versées aux collaborateurs identifiées comme preneurs de risques	146 144	0	146 144

Les détails de la politique de rémunération de la Société de Gestion en vigueur au 1^{er} janvier 2018, sont disponibles sur le site internet de GESTYS.

XI – Informations diverses

Etablissement gestionnaire : GESTYS - 9, rue Beaujon-75008 PARIS

Etablissement dépositaire : CIC - 6, avenue de Provence – 75441 PARIS cedex 09

Rapport mis à la disposition des souscripteurs dans un délai de huit semaines à compter de la fin de la période et adressé s'ils en font la demande auprès de la société de gestion.

La politique de sélection et d'évaluation des intermédiaires ainsi que la politique de vote du fonds est disponible sur le site internet www.gestys.com ainsi que sur simple demande auprès de la société de gestion.

Autre fonds géré par GESTYS : Gestys Santé Biotech.

Conformément à la stratégie de gestion figurant dans le prospectus, le fonds a été investi à plus de 75% en titres éligibles au PEA.

Information relative aux critères ESG

En application de l'article L.533-22-1 du Code Monétaire et Financier et du Décret 2015-1850 du 29 décembre 2015 pris en application de l'article 173 de la Loi sur la Transition Energétique pour la Croissance Verte du 17 août 2015, l'investisseur est informé que GESTYS, a choisi de ne pas intégrer une approche ESG dans son processus de sélection des investissements, ne disposant ni des méthodes ni des bases de données adaptées lui permettant de procéder à une analyse approfondie des critères extra-financiers (enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernance).

Transparence Des Opérations De Financement Sur Titres (SFTR)

Cet OPC n'est pas intervenu sur des opérations soumises au Règlement UE 2015/2365 relatif à la transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation (« Règlement SFTR ») au cours de l'exercice et n'a donc pas d'information à communiquer aux investisseurs à ce titre.

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

GESTYS ANALYSE TECHNIQUE



KPMG S.A.
Siège social
Tour EQHO
2 Avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris la Défense Cedex
France

Téléphone : +33 (0)1 55 68 86 66
Télécopie : +33 (0)1 55 68 86 60
Site internet : www.kpmg.fr

Fonds Commun de Placement
GESTYS ANALYSE TECHNIQUE
Rapport du commissaire aux comptes sur les
comptes annuels
Exercice clos le 29 mars 2018

KPMG S.A.,
société française membre du réseau KPMG
constitué de cabinets indépendants adhérents de
KPMG International Cooperative, une entité de droit suisse.

Société anonyme d'expertise
comptable et de commissariat
aux comptes à direction et
conseil de surveillance.
Inscrite au Tableau de l'Ordre
à Paris sous le n° 14-30080101
et à la Compagnie Régionale
des Commissaires aux Comptes
de Versailles.

Siège social :
KPMG S.A.
Tour Echo
2 Avenue Gambetta
92066 Paris la Défense Cedex
Capital : 5 487 100 €
Code APE 6620Z
775 720 417 R.C.S. Nanterre
TVA Union Européenne
FR 77 775 720 417



KPMG S.A.
Siège social
Tour EQHO
2 Avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris la Défense Cedex
France

Téléphone : +33 (0)1 55 68 86 66
Télécopie : +33 (0)1 55 68 86 60
Site Internet : www.kpmg.fr

Fonds Commun de Placement GESTYS ANALYSE TECHNIQUE

9, rue Beaujon - 75008 Paris

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 29 mars 2018

Aux porteurs de parts,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la société de gestion, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'organisme de placement collectif GESTYS ANALYSE TECHNIQUE constitué sous forme de fonds commun de placement relatifs à l'exercice clos le 29 mars 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du fonds commun de placement à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} avril 2017 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

KPMG S.A.,
société française membre du réseau KPMG
constitué de cabinets indépendants adhérents de
KPMG International Cooperative, une entité de droit suisse.

Société anonyme d'expertise
comptable et de commissariat
aux comptes à direction et
conseil de surveillance.
Inscrite au Tableau de l'Ordre
à Paris sous le n° 14-30080101
et à la Compagnie Régionale
des Commissaires aux Comptes
de Versailles.

Siège social :
KPMG S.A.
Tour Eqho
2 avenue Gambetta
92066 Paris la Défense Cedex
Capital : 5 497 100 €
Code APE 6920Z
775 726 417 R.C.S. Nanterre
TVA Union Européenne
FR 77 775 726 417

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, notamment pour ce qui concerne les instruments financiers en portefeuille, et sur la présentation d'ensemble des comptes, au regard du plan comptable des organismes de placement collectif à capital variable.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion établi par la société de gestion

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par la société de gestion.

Responsabilités de la société de gestion relatives aux comptes annuels

Il appartient à la société de gestion d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la société de gestion d'évaluer la capacité du fonds commun de placement à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le fonds commun de placement ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par la société de gestion.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

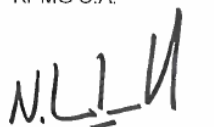
Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre fonds commun de placement.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la société de gestion, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la société de gestion de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du fonds commun de placement à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris La Défense, le 20 juillet 2018

KPMG S.A.



Nicolas Duval-Arnould
Associé

RAPPORT COMPTABLE AU 31/03/2018

GESTYS ANALYSE TECHNIQUE

INFORMATIONS JURIDIQUES

Les performances passées ne préjugent pas des résultats futurs.

Commission de mouvement et frais d'intermédiation

Le compte-rendu relatif aux frais d'intermédiation prévu à l'article 314-82 du Règlement Général de l'Autorité des Marchés Financiers est disponible sur le site internet de la société de gestion et/ou à son siège social.

Politique du gestionnaire en matière de droit de vote

Conformément aux articles 314-100 à 314-102 du Règlement Général de l'Autorité des Marchés Financiers, les informations concernant la politique de vote et le compte-rendu de celle-ci sont disponibles sur le site Internet de la société de gestion et/ou à son siège social.

Procédure de sélection et d'évaluation des intermédiaires et contreparties

La société de gestion a mis en place une politique de sélection et d'évaluation des intermédiaires financiers sur la base de critères objectifs (coût, conditions et qualité de l'exécution, aide à la décision, etc...). Cette politique est disponible sur simple demande ou sur le site internet de Gestys : www.gestys.com

Information relative aux modalités de calcul du risque global

Le risque global sur contrats financiers est calculé selon la méthode du calcul de l'engagement.

Evènements intervenus au cours de la période

27/07/2017 : Caractéristiques de gestion : Suppression de la classification AMF DIVERSIFIE

27/07/2017 : Frais : Revue de la commission de mouvement

20/10/2017 : Caractéristiques de gestion : Suppression de la fourchette de sensibilité

20/10/2017 : Caractéristiques de gestion : Possibilité de s'exposer en actions hors zone euro mais libellées en euro, jusqu'à 10% de l'actif net

BILAN ACTIF

	29/03/2018	31/03/2017
Immobilisations nettes	0,00	0,00
Dépôts et instruments financiers	2 559 233,50	2 957 884,25
Actions et valeurs assimilées	2 559 233,50	2 957 884,25
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	2 559 233,50	2 957 884,25
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00
Négoiés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Titres de créances négociables	0,00	0,00
Autres titres de créances	0,00	0,00
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Parts d'organismes de placement collectif	0,00	0,00
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	0,00	0,00
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'Union européenne	0,00	0,00
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'union européenne et organismes de titrisations cotés	0,00	0,00
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'union européenne et organismes de titrisations non cotés	0,00	0,00
Autres organismes non européens	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Créances représentatives de titres reçus en pension	0,00	0,00
Créances représentatives de titres prêtés	0,00	0,00
Titres empruntés	0,00	0,00
Titres donnés en pension	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Contrats financiers	0,00	0,00
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00
Autres instruments financiers	0,00	0,00
Créances	3 536,58	3 507,50
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	3 536,58	3 507,50
Comptes financiers	31 346,02	46 353,92
Liquidités	31 346,02	46 353,92
Total de l'actif	2 594 116,10	3 007 745,67

BILAN PASSIF

	29/03/2018	31/03/2017
Capitaux propres		
Capital	2 418 125,71	2 823 986,26
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)	0,00	0,00
Report à nouveau (a)	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a, b)	132 810,57	140 902,84
Résultat de l'exercice (a, b)	38 317,11	37 175,31
Total des capitaux propres	2 589 253,39	3 002 064,41
<i>(= Montant représentatif de l'actif net)</i>		
Instruments financiers	0,00	0,00
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres donnés en pension	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres empruntés	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Contrats financiers	0,00	0,00
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00
Dettes	4 862,71	5 681,26
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	4 862,71	5 681,26
Comptes financiers	0,00	0,00
Concours bancaires courants	0,00	0,00
Emprunts	0,00	0,00
Total du passif	2 594 116,10	3 007 745,67

(a) Y compris comptes de régularisations

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

HORS-BILAN

	29/03/2018	31/03/2017
Opérations de couverture		
Engagements sur marchés réglementés ou assimilés		
Total Engagements sur marchés réglementés ou assimilés	0,00	0,00
Engagements de gré à gré		
Total Engagements de gré à gré	0,00	0,00
Autres engagements		
Total Autres engagements	0,00	0,00
Total Opérations de couverture	0,00	0,00
Autres opérations		
Engagements sur marchés réglementés ou assimilés		
Total Engagements sur marchés réglementés ou assimilés	0,00	0,00
Engagements de gré à gré		
Total Engagements de gré à gré	0,00	0,00
Autres engagements		
Total Autres engagements	0,00	0,00
Total Autres opérations	0,00	0,00

COMPTE DE RESULTAT

	29/03/2018	31/03/2017
Produits sur opérations financières		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	0,00	0,00
Produits sur actions et valeurs assimilées	98 723,11	96 052,83
Produits sur obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00
Produits sur titres de créances	0,00	0,00
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Produits sur contrats financiers	0,00	0,00
Autres produits financiers	0,00	0,00
TOTAL (I)	98 723,11	96 052,83
Charges sur opérations financières		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Charges sur contrats financiers	0,00	0,00
Charges sur dettes financières	150,84	0,00
Autres charges financières	0,00	0,00
TOTAL (II)	150,84	0,00
Résultat sur opérations financières (I - II)	98 572,27	96 052,83
Autres produits (III)	0,00	0,00
Frais de gestion et dotations aux amortissements (IV)	54 386,50	55 825,05
Résultat net de l'exercice (L. 214-17-1) (I - II + III - IV)	44 185,77	40 227,78
Régularisation des revenus de l'exercice (V)	-5 868,66	-3 052,47
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (VI)	0,00	0,00
Résultat (I - II + III - IV +/- V - VI)	38 317,11	37 175,31

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le Règlement ANC 2014-01 abrogeant le Règlement CRC 2003-02 modifié. Ce règlement intègre la nouvelle classification AIFM des OPC, mais ne modifie pas les principes comptables applicables ni les méthodes d'évaluation des actifs et passifs.

Les éléments comptables sont présentés en euro, devise de la comptabilité de l'OPC.

Comptabilisation des revenus

Les comptes financiers sont enregistrés pour leur montant, majoré, le cas échéant, des intérêts courus qui s'y rattachent.

L'OPC comptabilise ses revenus selon la méthode du coupon encaissé.

Comptabilisation des entrées et sorties en portefeuille

La comptabilisation des entrées et sorties de titres dans le portefeuille de l'OPC est effectuée frais exclus.

Affectation des sommes distribuables

Part C :

Pour les revenus : capitalisation totale

Pour les plus ou moins-values : capitalisation totale

Frais de gestion et de fonctionnement

Les frais de gestion sont prévus par la notice d'information ou le prospectus complet de l'OPC.

Frais de gestion fixes (taux maximum)

		Frais de gestion fixes	Assiette
C	FR0010946574	2 % TTC maximum Frais de gestion financière Frais administratifs externes à la société de gestion	Actif net

Frais de gestion indirects (sur OPC)

		Frais de gestion indirects
C	FR0010946574	2% TTC maximum de l'actif net

Commission de surperformance

Part FR0010946574 C

30% TTC de la surperformance du FCP par rapport à la performance du

CAC 40 dividendes réinvestis + 4 %

Cette commission de surperformance est mise en place pour la première fois entre le 14/01/2011 et le 30/03/2012, puis ultérieurement sur des périodes de référence correspondant à l'exercice comptable.

- dès lors que la performance du FCP est positive et que la valeur liquidative progresse de plus de « CAC 40 dividendes réinvestis + 4% annualisés », après imputation des frais de gestion fixes, une

provision au taux de 30 % TTC sera appliquée sur la performance au-delà de CAC 40 dividendes réinvestis + 4% annualisés,

- la commission de surperformance est provisionnée à chaque valeur liquidative sur la base de 30 % TTC de la surperformance constatée entre l'évolution de la valeur liquidative et celle de la clôture de l'exercice précédent.

Elle n'est provisionnée que dans la mesure d'une évolution positive de la valeur liquidative sur la période de référence (entre l'évolution de la valeur liquidative à la date du calcul des frais variables et celle de la clôture de l'exercice précédent).

Dans le cas de moins-values il est procédé à des reprises de provisions éventuelles à hauteur maximum du compte de provisions antérieures constituées.

En cas de rachat de parts par un investisseur en cours d'exercice, la quote-part de la commission de surperformance est acquise à la société de gestion, et prélevée à la clôture de l'exercice.

Rétrocessions

La politique de comptabilisation de rétrocessions de frais de gestion sur OPC cibles détenus est décidée par la société de gestion.

Ces rétrocessions sont comptabilisées en déduction des commissions de gestion. Les frais effectivement supportés par le fonds figurent dans le tableau « FRAIS DE GESTION SUPPORTÉS PAR L'OPC ». Les frais de gestion sont calculés sur l'actif net moyen à chaque valeur liquidative et couvrent les frais de la gestion financière, administrative, la valorisation, le coût du dépositaire, les honoraires des commissaires aux comptes... Ils ne comprennent pas les frais de transaction.

Frais de transaction

Les courtages, commissions et frais afférents aux ventes de titres compris dans le portefeuille collectif ainsi qu'aux acquisitions de titres effectuées au moyen de sommes provenant, soit de la vente ou du remboursement de titres, soit des revenus des avoirs compris dans l'OPC, sont prélevés sur lesdits avoirs et viennent en déduction des liquidités.

Commissions de mouvement	Clé de répartition (en %)		
	SDG	Dépositaire	Autres prestataires
0,18%TTC Max Pour les actions dont une commission fixe pour le dépositaire : France 25 € TTC Etranger 30 € TTC			
Pour les TCN BT Produits de Taux Une commission fixe France 25 € TTC Etranger 55 € TTC			
Pour les Marchés à Terme Futurs EUREX : 8 € TTC/lot dont une commission fixe pour le dépositaire : 2€ TTC/lot			
Options EUREX : 1,68 %TTC Max Mini 18€ TTC dont une commission fixe pour le dépositaire : 0.35 % mini 7 € TTC			
Prélèvement sur chaque transaction			

Méthode de valorisation

Lors de chaque valorisation, les actifs de l'OPCVM, du FIA sont évalués selon les principes suivants :

Actions et titres assimilés cotés (valeurs françaises et étrangères) :

L'évaluation se fait au cours de Bourse.

Le cours de Bourse retenu est fonction de la Place de cotation du titre :

Places de cotation européennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation asiatiques : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation australiennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation nord-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation sud-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

En cas de non-cotation d'une valeur, le dernier cours de bourse de la veille est utilisé.

Obligations et titres de créance assimilés (valeurs françaises et étrangères) et EMTN :

L'évaluation se fait au cours de Bourse.

Le cours de Bourse retenu est fonction de la Place de cotation du titre :

Places de cotation européennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation asiatiques : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation australiennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation nord-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation sud-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

En cas de non-cotation d'une valeur, le dernier cours de Bourse de la veille est utilisé.

Dans le cas d'une cotation non réaliste, le gérant doit faire une estimation plus en phase avec les paramètres réels de marché. Selon les sources disponibles, l'évaluation pourra être effectuée par différentes méthodes comme :

- la cotation d'un contributeur,
- une moyenne de cotations de plusieurs contributeurs,
- un cours calculé par une méthode actuarielle à partir d'un spread (de crédit ou autre) et d'une courbe de taux,
- etc.

Titres d'OPCVM, de FIA ou de fond d'investissement en portefeuille :

Evaluation sur la base de la dernière valeur liquidative connue.

Parts d'organismes de Titrisation :

Evaluation au dernier cours de bourse du jour pour les organismes de titrisation cotés sur les marchés européens.

Acquisitions temporaires de titres :

- Pensions livrées à l'achat : Valorisation contractuelle. Pas de pension d'une durée supérieure à 3 mois.
- Rémérés à l'achat : Valorisation contractuelle, car le rachat des titres par le vendeur est envisagé avec suffisamment de certitude.
- Emprunts de titres : Valorisation des titres empruntés et de la dette de restitution correspondante à la valeur de marché des titres concernés.

Cessions temporaires de titres :

- Titres donnés en pension livrée : Les titres donnés en pension livrée sont valorisés au prix du marché, les dettes représentatives des titres donnés en pension sont maintenues à la valeur fixée dans le contrat.
- Prêts de titres : Valorisation des titres prêtés au cours de bourse de la valeur sous-jacente. Les titres sont récupérés par l'OPCVM, FIA à l'issue du contrat de prêt.

Valeurs mobilières non cotées :

Evaluation utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et sur le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

Titres de créances négociables :

- Les TCN qui, lors de l'acquisition, ont une durée de vie résiduelle de moins de trois mois, sont valorisés de manière linéaire.
- Les TCN acquis avec une durée de vie résiduelle de plus de trois mois sont valorisés :
 - à leur valeur de marché jusqu'à 3 mois et un jour avant l'échéance.
 - la différence entre la valeur de marché relevée 3 mois et 1 jour avant l'échéance et la valeur de remboursement est linéarisée sur les 3 derniers mois.
 - exceptions : les BTF et BTAN sont valorisés au prix de marché jusqu'à l'échéance.

Valeur de marché retenue :

- BTF/BTAN :

Taux de rendement actuariel ou cours du jour publié par la Banque de France.

- Autres TCN :

a) Titres ayant une durée de vie comprise entre 3 mois et 1 an :

- si TCN faisant l'objet de transactions significatives : application d'une méthode actuarielle, le taux de rendement utilisé étant celui constaté chaque jour sur le marché.
- autres TCN : application d'une méthode proportionnelle, le taux de rendement utilisé étant le taux EURIBOR de durée équivalente, corrigé éventuellement d'une marge représentative des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur.

b) Titres ayant une durée de vie supérieure à 1 an :

Application d'une méthode actuarielle.

- si TCN faisant l'objet de transactions significatives, le taux de rendement utilisé est celui constaté chaque jour sur le marché.
- autres TCN : le taux de rendement utilisé est le taux des BTAN de maturité équivalente, corrigé éventuellement d'une marge représentative des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur.

Contrats à terme fermes :

Les cours de marché retenus pour la valorisation des contrats à terme fermes sont en adéquation avec ceux des titres sous-jacents. Ils varient en fonction de la Place de cotation des contrats :

- Contrats à terme fermes cotés sur des Places européennes : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.
- Contrats à terme fermes cotés sur des Places nord-américaines : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

Options :

Les cours de marché retenus suivent le même principe que ceux régissant les contrats ou titres supports :

- Options cotées sur des Places européennes : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.
- Options cotées sur des Places nord-américaines : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

Opérations d'échanges (swaps) :

- Les swaps d'une durée de vie inférieure à 3 mois sont valorisés de manière linéaire.
- Les swaps d'une durée de vie supérieure à 3 mois sont valorisés au prix du marché.
- L'évaluation des swaps d'indice est réalisé au prix donné par la contrepartie, la société de gestion réalise de manière indépendante un contrôle de cette évaluation.
- Lorsque le contrat de swap est adossé à des titres clairement identifiés (qualité et durée), ces deux éléments sont évalués globalement.

Contrats de change à terme

Il s'agit d'opérations de couverture de valeurs mobilières en portefeuille libellées dans une devise autre que celle de la comptabilité de l'OPCVM, du FIA par un emprunt de devise dans la même monnaie pour le même montant. Les opérations à terme de devise sont valorisées d'après la courbe des taux prêteurs/emprunteurs de la devise.

Méthode d'évaluation des engagements hors bilan

- Les engagements sur contrats à terme fermes sont déterminés à la valeur de marché. Elle est égale au cours de valorisation multiplié par le nombre de contrats et par le nominal. les engagements sur contrats d'échange de gré à gré sont présentés à leur valeur nominale ou en l'absence de valeur nominale, pour un montant équivalent.
- Les engagements sur opérations conditionnelles sont déterminés sur la base de l'équivalent sous-jacent de l'option. Cette traduction consiste à multiplier le nombre d'options par un delta. Le delta résulte d'un modèle mathématique (de type Black-Scholes) dont les paramètres sont : le cours du sous-jacent, la durée à l'échéance, le taux d'intérêt court terme, le prix d'exercice de l'option et la volatilité du sous-jacent. La présentation dans le hors-bilan correspond au sens économique de l'opération, et non au sens du contrat.
- Les swaps de dividende contre évolution de la performance sont indiqués à leur valeur nominale en hors-bilan.
- Les swaps adossés ou non adossés sont enregistrés au nominal en hors-bilan.

Description des garanties reçues ou données

Garantie reçue :

Néant

Garantie donnée :

Néant

EVOLUTION DE L'ACTIF NET

	29/03/2018	31/03/2017
Actif net en début d'exercice	3 002 064,41	2 731 129,98
Souscriptions (y compris les commissions de souscription acquises à l'OPC)	181 859,23	29 039,40
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)	-498 624,55	-207 716,15
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	472 547,79	517 923,71
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-239 150,71	-289 201,76
Plus-values réalisées sur contrats financiers	0,00	0,00
Moins-values réalisées sur contrats financiers	0,00	0,00
Frais de transaction	-88 420,47	-88 662,47
Différences de change	0,00	0,00
Variation de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	-285 208,08	269 323,92
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	-113 187,28	172 020,80
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	172 020,80	-97 303,12
Variation de la différence d'estimation des contrats financiers	0,00	0,00
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	0,00	0,00
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	0,00	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	0,00	0,00
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	44 185,77	40 227,78
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	0,00	0,00
Autres éléments	0,00	0,00
Actif net en fin d'exercice	2 589 253,39	3 002 064,41

INSTRUMENTS FINANCIERS - VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ECONOMIQUE D'INSTRUMENT

	Montant	%
ACTIF		
Obligations et valeurs assimilées		
TOTAL Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00
Titres de créances		
TOTAL Titres de créances	0,00	0,00
Operations contractuelles a l'achat		
TOTAL Operations contractuelles a l'achat	0,00	0,00
PASSIF		
Cessions		
TOTAL Cessions	0,00	0,00
Operations contractuelles a la vente		
TOTAL Operations contractuelles a la vente	0,00	0,00
HORS BILAN		
Opérations de couverture		
TOTAL Opérations de couverture	0,00	0,00
Autres opérations		
TOTAL Autres opérations	0,00	0,00

VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
Actif								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	31 346,02	1,21	0,00	0,00	0,00	0,00
Passif								
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

VENTILATION PAR MATURITE RESIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	0-3 mois	%]3 mois - 1 an]	%]1 - 3 ans]	%]3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
Actif										
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	31 346,02	1,21	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Passif										
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan										
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION OU D'EVALUATION DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	Devise 1	%	Devise 2	%	Devise 3	%	Autre(s) Devise(s)	%
	USD	USD						
Actif								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Actions et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres d'OPC	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Contrats financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Créances	126,58	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Passif								
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Contrats financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

VALEURS ACTUELLES DES INSTRUMENTS FINANCIERS FAISANT L'OBJET D'UNE ACQUISITION TEMPORAIRE

	29/03/2018
Titres acquis à réméré	0,00
Titres pris en pension livrée	0,00
Titres empruntés	0,00

VALEURS ACTUELLES DES INSTRUMENTS FINANCIERS CONSTITUTIFS DE DEPOTS DE GARANTIE

	29/03/2018
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	0,00
Instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	0,00

INSTRUMENTS FINANCIERS EMIS PAR LA SOCIETE DE GESTION OU LES ENTITES DE SON GROUPE

	ISIN	LIBELLE	29/03/2018
Actions			0,00
Obligations			0,00
TCN			0,00
OPC			0,00
Contrats financiers			0,00
Total des titres du groupe			0,00

TABLEAUX D'AFFECTION DES SOMMES DISTRIBUABLES

Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice					
	Date	Montant total	Montant unitaire	Crédits d'impôt totaux	Crédits d'impôt unitaire
Total acomptes		0	0	0	0

Acomptes sur plus et moins-values nettes versés au titre de l'exercice			
	Date	Montant total	Montant unitaire
Total acomptes		0	0

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes au résultat	29/03/2018	31/03/2017
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	0,00	0,00
Résultat	38 317,11	37 175,31
Total	38 317,11	37 175,31
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	38 317,11	37 175,31
Total	38 317,11	37 175,31
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	0	0
Distribution unitaire	0,00	0,00
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat		
Montant global des crédits d'impôt	0,00	0,00
Provenant de l'exercice	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-1	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-2	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-3	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-4	0,00	0,00

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes	Affectation des plus et moins-values nettes	
	29/03/2018	31/03/2017
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice	132 810,57	140 902,84
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	0,00	0,00
Total	132 810,57	140 902,84
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	132 810,57	140 902,84
Total	132 810,57	140 902,84
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	0	0
Distribution unitaire	0,00	0,00

TABLEAU DES RESULTATS ET AUTRES ELEMENTS CARACTERISTIQUES DE L'OPC AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

	31/03/2014	31/03/2015	31/03/2016	31/03/2017	29/03/2018
ACTIF NET					
en EUR	3 465 040,53	3 342 612,60	2 731 129,98	3 002 064,41	2 589 253,39
Nombre de titres					
Parts C	30 766,510	26 456,010	25 422,900	23 854,900	21 423,000
Valeur liquidative unitaire					
Parts C EUR	112,62	126,34	107,42	125,84	120,86
Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes (y compris les acomptes)					
en EUR	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Distribution unitaire sur résultat (y compris les acomptes)					
en EUR	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédit d'impôt unitaire					
en EUR	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Capitalisation unitaire sur résultat et PMV nettes (1)					
en EUR	16,20	10,47	-5,59	7,46	7,98

(1) dont PMV nettes à partir du 31.12.2013

SOUSCRIPTIONS RACHATS

	En quantité	En montant
Parts ou Actions Souscrites durant l'exercice	1 434,00000	181 859,23
Parts ou Actions Rachetées durant l'exercice	-3 865,90000	-498 624,55
Solde net des Souscriptions Rachats	-2 431,90000	-316 765,32
Nombre de Parts ou Actions en circulation à la fin de l'exercice	21 423,00000	

COMMISSIONS

	En montant
Montant des commissions de souscription et/ou rachat perçues	2 253,26
Montant des commissions de souscription perçues	2 253,26
Montant des commissions de rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat rétrocédées	2 253,26
Montant des commissions de souscription rétrocédées	2 253,26
Montant des commissions de rachat rétrocédées	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Montant des commissions de souscription acquises	0,00
Montant des commissions de rachat acquises	0,00

FRAIS DE GESTION SUPPORTES PAR L'OPC

	29/03/2018
Pourcentage de frais de gestion fixes	2,00
Frais de fonctionnement et de gestion (frais fixes)	55 035,34
Pourcentage de frais de gestion variables	0,00
Commissions de surperformance (frais variables)	0,00
Rétrocessions de frais de gestion	648,84

CREANCES ET DETTES

	Nature de débit/crédit	29/03/2018
Créances	Coupons et dividendes	3 536,58
Total des créances		3 536,58
Dettes	Frais de gestion	4 862,71
Total des dettes		4 862,71
Total dettes et créances		-1 326,13

VENTILATION SIMPLIFIEE DE L'ACTIF NET

INVENTAIRE RESUME

	Valeur EUR	% Actif Net
PORTEFEUILLE	2 559 233,50	98,84
ACTIONS ET VALEURS ASSIMILEES	2 559 233,50	98,84
OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILEES	0,00	0,00
TITRES DE CREANCES NEGOCIABLES	0,00	0,00
TITRES OPC	0,00	0,00
AUTRES VALEURS MOBILIERES	0,00	0,00
OPERATIONS CONTRACTUELLES	0,00	0,00
OPERATIONS CONTRACTUELLES A L'ACHAT	0,00	0,00
OPERATIONS CONTRACTUELLES A LA VENTE	0,00	0,00
CESSIONS DE VALEURS MOBILIERES	0,00	0,00
OPERATEURS DEBITEURS ET AUTRES CREANCES (DONT DIFFERENTIEL DE SWAP)	3 536,58	0,14
OPERATEURS CREDITEURS ET AUTRES DETTES (DONT DIFFERENTIEL DE SWAP)	-4 862,71	-0,19
CONTRATS FINANCIERS	0,00	0,00
OPTIONS	0,00	0,00
FUTURES	0,00	0,00
SWAPS	0,00	0,00
BANQUES, ORGANISMES ET ETS. FINANCIERS	31 346,02	1,21
DISPONIBILITES	31 346,02	1,21
DEPOTS A TERME	0,00	0,00
EMPRUNTS	0,00	0,00
AUTRES DISPONIBILITES	0,00	0,00
ACHATS A TERME DE DEVISES	0,00	0,00
VENTES A TERME DE DEVISES	0,00	0,00
ACTIF NET	2 589 253,39	100,00

PORTEFEUILLE TITRES DETAILLE

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur boursière	% Actif Net
TOTAL Actions & valeurs assimilées			2 559 233,50	98,84
TOTAL Actions & valeurs assimilées négo. sur un marché régl. ou assimilé			2 559 233,50	98,84
TOTAL Actions & valeurs ass. nég. sur un marché régl. ou ass.(sauf Warrants et Bons de Sous.)			2 559 233,50	98,84
TOTAL FRANCE			2 349 785,00	90,75
FR0000045072 CREDIT AGRICOLE	EUR	5 000	66 025,00	2,55
FR0000073272 SAFRAN PROV.ECHANGE	EUR	900	77 382,00	2,99
FR0000120073 AIR LIQUIDE	EUR	1 000	99 480,00	3,84
FR0000120271 TOTAL	EUR	5 500	253 715,00	9,77
FR0000120321 OREAL	EUR	140	25 669,00	0,99
FR0000120404 ACCOR	EUR	700	30 695,00	1,19
FR0000120503 BOUYGUES	EUR	900	36 639,00	1,42
FR0000120578 SANOFI	EUR	3 600	235 188,00	9,08
FR0000120628 AXA	EUR	6 300	136 080,00	5,26
FR0000120644 DANONE	EUR	1 700	111 741,00	4,32
FR0000120693 PERNOD RICARD	EUR	260	35 165,00	1,36
FR0000121014 LVMH MOET HENNESSY VUITTON	EUR	750	187 650,00	7,25
FR0000121220 SODEXO	EUR	500	40 950,00	1,58
FR0000121261 MICHELIN	EUR	600	71 940,00	2,78
FR0000121485 KERING	EUR	190	73 872,00	2,85
FR0000121667 ESSILOR INTL	EUR	150	16 440,00	0,63
FR0000121972 SCHNEIDER ELECTRIC	EUR	1 600	114 144,00	4,41
FR0000124711 UNIBAIL RODAMCO SE	EUR	400	74 260,00	2,87
FR0000125007 SAINT-GOBAIN	EUR	1 900	81 434,00	3,15
FR0000125338 CAPGEMINI	EUR	750	75 900,00	2,93
FR0000125346 INGENICO GROUP	EUR	600	39 528,00	1,53
FR0000125486 VINCI	EUR	1 520	121 448,00	4,69
FR0000127771 VIVENDI	EUR	4 400	92 400,00	3,57
FR0000130577 PUBLICIS GROUPE	EUR	1 000	56 580,00	2,19
FR0000130809 SOCIETE GENERALE	EUR	2 000	88 320,00	3,41
FR0000131104 BNP PARIBAS ACTIONS A	EUR	800	48 136,00	1,86
FR0013176526 VALEO	EUR	1 100	59 004,00	2,28
TOTAL ROYAUME UNI			51 986,00	2,01
GB00BDSFG982 TECHNIPFMC	EUR	2 200	51 986,00	2,01
TOTAL LUXEMBOURG			79 670,00	3,08
LU1598757687 ARCELORMITTAL	EUR	3 100	79 670,00	3,08
TOTAL PAYS-BAS			77 792,50	3,00
NL0000226223 STMICROELECTRONICS	EUR	2 500	44 962,50	1,73
NL0000235190 AIRBUS	EUR	350	32 830,00	1,27

COMPLEMENT D'INFORMATION RELATIF AU REGIME FISCAL DU COUPON
(selon l'article 158 du CGI)

Coupon de la part C : Information relative à la part éligible à l'abattement de 40%		
	NET UNITAIRE	DEVISE
Dont montant éligible à l'abattement de 40% *		EUR

() Cet abattement ne concerne que les porteurs et actionnaires personnes physiques*